

**CEREMONIE DE VALIDATION ET DE DIFFUSION DE LA CHARTE DU MINISTERE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES EN MATIERE DE LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA**

***DISCOURS DE MONSIEUR
LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES***

ABIDJAN

21-06-2007

Madame/Monsieur le Représentant du Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi ;

Madame/Monsieur le Représentant de Madame le Ministre de la Lutte contre le SIDA ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux, Sous Directeurs, Chefs de Services ;

Mesdames et Messieurs les Coordonnateurs des Cellules de lutte contre le SIDA ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Avant tout propos, je voudrais vous exprimer mes sincères et fraternelles salutations, pour avoir accepté de rehausser cette cérémonie de votre présence distinguée.

La rencontre de ce jour a pour objet de valider la Charte de lutte contre le VIH/SIDA du Ministère de l'Economie et des Finances, rédigé par son Comité Sectoriel de lutte contre le SIDA, dénommé « ECOMSI ».

Elle se situe dans la droite ligne de la politique du Gouvernement pour lequel la lutte contre le fléau qu'est le VIH/SIDA constitue une préoccupation majeure.

En effet, conformément au cadre stratégique national de lutte, notamment au niveau des Départements ministériels, le Ministère de l'Economie et des Finances a installé en 2004, son Comité Sectoriel, en vue de mener une approche de proximité.

A cet égard, outre l'organe central du Ministère, des sections ont été installées dans toutes les Directions Générales et les services rattachés au Cabinet.

Au delà donc de sa mission de mobilisation de ressources pour le financement des actions de lutte contre le SIDA, l'engagement du Ministère reste total et se matérialise par l'existence de mécanismes internes de sensibilisations des agents.

Cet engagement s'explique par le fait qu'il est admis aujourd'hui que, plus qu'une simple maladie, le SIDA est une préoccupation de santé publique ayant des répercussions sociales et économiques significativement négatives.

En raison des facteurs de risques que sont la sexualité, la drogue, la toxicomanie, etc., les populations les plus exposées sont malheureusement les jeunes et les personnes actives.

Il en résulte que la perte de croissance imputable au VIH/SIDA est estimée à 0,8 point, soit une perte annuelle de revenus d'environ 75 milliards de F CFA pour l'ensemble de l'économie nationale, dont près de 12 milliards de F CFA de manque à gagner de recettes fiscales.

Les perspectives futures d'une économie sont fonction de la capacité de celle-ci à répondre non seulement aux exigences du présent, mais aussi et surtout à disposer d'un potentiel de qualité, notamment en ce qui concerne le capital humain.

Il est donc indispensable de renforcer les actions sectorielles de communication pour le changement de comportement, afin d'améliorer les résultats déjà obtenus dans l'inflexion des indicateurs de prévalence du VIH/SIDA en Côte d'Ivoire.

Les efforts déployés dans ce sens doivent se poursuivre, avec plus de détermination.

C'est pourquoi, je voudrais féliciter le Comité Sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA du Ministère de l'Economie et des Finances, qui, depuis sa mise en place en 2004, a pris de nombreuses initiatives, comme en témoigne la présente cérémonie.

En optant pour l'élaboration d'une charte, vous avez pris le pari d'internaliser les réflexes des agents du Ministère, en matière de dispositions préventives et d'assistance aux personnes infectées par le virus.

Il vous revient désormais, de poursuivre et renforcer les actions de sensibilisation indispensables à une appropriation totale de cette charte, par l'ensemble du personnel, sans distinction de catégories socio-professionnelle.

Enfin, je voudrais vous exhorter à renforcer le cadre de collaboration avec le Ministère de la lutte contre le VIH/SIDA, les ONG et d'autres structures, en vue de bénéficier de l'appui des spécialistes de la question, pour garantir une plus grande efficacité de votre action.

Je voudrais à ce niveau de mon propos, féliciter Madame le Ministre de la lutte contre le SIDA, dont l'engagement personnel et la sollicitude impulsent un élan plus dynamique aux stratégies nationales de lutte.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos et souhaiter plein succès à la présente Charte, pour un Ministère de l'Economie et des Finances plus engagé et plus solidaire dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Merci de votre aimable attention.